



## Codification des documents

### Noms

Auteur(s) : Johanne Lefebvre

Réviseur(s) : Marie-Lise Drouin

France Corbeil

Approbateur : Dr Anne-Marie Bourgault

Coordonnateur du document : France Corbeil

Cette page se veut intentionnellement sans texte

COPIE DE COURTOISIE

## I. PRÉAMBULE

Ce document remplace la version 01 de la procédure PR-GQ-002. Les principales modifications apportées sont décrites au tableau suivant :

Section	Modification	Justification
Tout le texte	Retrait des titres de documents.	Pour alléger le texte.
VI, B, 2	Retrait de la LI-GQ-005.	Document obsolète.
VI, D, d	Retrait.	Intégré au point VI, D, c.
VII	Ajout du LI-GQ-002.	Omis dans la version antérieure.

## II. OBJET

Ce document vise à décrire comment établir la codification des documents du système de documentation en vigueur au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ).

## III. OBJECTIFS

- Décrire les composantes du code d'identification d'un document.
- Indiquer comment déterminer chacune des trois composantes du code d'identification en fonction de la catégorie du document et de son domaine d'application.
- Décrire les règles à respecter pour établir un nouveau code pour la deuxième composante du code d'identification d'un document.
- Préciser comment identifier la version d'un document.

## IV. CHAMP D'APPLICATION

Ce document est destiné à l'ensemble du personnel du LSPQ et plus particulièrement aux personnes appelées à rédiger des documents et au personnel de secrétariat.

## V. DÉFINITIONS DES TERMES

- Codification : elle est composée du code d'identification du document et de la version et est unique à chacun des documents du système de documentation.
- Destination : activité analytique pour laquelle les échantillons reçus sont identifiés par un code à deux lettres dans le système LAB. Le code peut être général pour toutes les analyses effectuées par un secteur analytique (ex. : PA pour parasitologie) ou être spécifique à certaines analyses ou activités (ex. : SV pour sérologie virale dans le secteur Sérodiagnostic et virologie).
- Domaine d'application : il permet d'identifier le secteur d'activités qui a rédigé le document ou une subdivision de ce dernier.
- Système LAB : application du système informatique central qui permet la gestion des banques de données de laboratoire au LSPQ.

## VI. EXPOSÉ DE LA PROCÉDURE

### A. Généralités

1. La codification d'un document est unique à ce dernier et est composée de deux éléments : le code d'identification et la version.
2. Le code d'identification est formé de trois composantes séparées d'un trait d'union (ex. : PR-GQ-001) :
  - a) la première composante est une séquence alphabétique de deux lettres qui identifie la catégorie du document (ex. : PR pour procédure);
  - b) la deuxième composante est une séquence alphabétique ou alphanumérique composée de deux à quatre caractères qui identifie le domaine d'application du document (ex. : GQ pour Gestion de la qualité);
  - c) la troisième composante est une séquence numérique de trois chiffres qui indique le numéro du document.
3. La version est représentée par une séquence numérique à deux chiffres débutant au nombre 01.

Note : Les versions des documents approuvés et émis avant l'utilisation du logiciel de gestion de la documentation Pilgrim sont identifiées soit par une lettre ou par un nombre à un seul chiffre.

### B. Détermination du code d'identification

Pour déterminer le code d'identification d'un document, il faut :

1. Établir la première composante du code en utilisant les deux premières lettres du nom de la catégorie du document sauf pour « Manuel qualité » et « Processus ».

Catégorie du document	Code	Catégorie du document	Code
Aide-mémoire	AI	Liste	LI
Avis de modification	AV	Manuel qualité	MQ
Directive	DI	Politique	PO
Formulaire	FO	Procédure	PR
Guide	GU	Processus	PS
Information	IN	Registre	RE

2. Établir la seconde composante du code d'identification à l'aide de la liste LI-GQ-002.

Note : S'il s'agit d'un domaine d'application non inscrit à la liste, vous référer à la section VI.D. du présent document.

3. Déterminer le numéro du document. Il débute généralement au nombre 001 et suit l'ordre numérique croissant pour les documents subséquents dont les deux premières composantes du code d'identification sont identiques (ex. : PR-GQ-001, PR-GQ-002, PR-GQ-003).

Note : Le même numéro (ex. : 001) peut être utilisé pour identifier des documents dont les deux premières composantes sont différentes (ex. : PR-GQ-001, DI-GQ-001, LI-GQ-001).

### C. Code de la version

1. Lors de la création d'un document dans le logiciel de gestion de la documentation Pilgrim, le coordonnateur du document doit identifier la première version par le nombre 01.
2. Les numéros des versions subséquentes sont générés automatiquement et le logiciel Pilgrim respecte un ordre numérique croissant pour les identifier.

Note : Un document qui n'est pas modifié lors de la date prévue pour sa révision est reconduit sous le même numéro de version dans le logiciel Pilgrim.

### D. Création d'un code pour un nouveau domaine d'application

1. Pour créer le code d'un domaine d'application non prévu à la liste LI-GQ-002, il faut respecter les règles suivantes :
  - a) le code doit représenter un nouveau secteur, une nouvelle activité ou répondre à un besoin de subdiviser un domaine d'application existant;
  - b) le code doit être alphabétique ou alphanumérique et composé de deux à quatre caractères. Généralement le code correspond soit à :
    - la destination dans le système LAB pour les secteurs ou les activités analytiques (ex. : BM pour le secteur Biologie moléculaire, HB pour le sérodiagnostic de l'hépatite B effectué dans le secteur Sérodiagnostic et virologie);
    - un acronyme ou une abréviation pour un secteur ou une activité non analytique (ex. : CDOC pour centre de documentation);
  - c) s'il s'agit d'une subdivision d'un secteur dont le domaine est inscrit à la liste LI-GQ-002, compléter le code à deux lettres prévu pour la destination (ex. : ID pour le secteur Identification bactérienne) jusqu'à un maximum de quatre caractères pour identifier la subdivision (ex. : IDCP pour l'identification des coques à Gram positif effectuée en Identification bactérienne);
2. Informer le secteur qualité.

## VII. DOCUMENTS ASSOCIÉS

La version courante des documents suivants est associée au présent document :

- DI-GQ-001      Maîtrise des documents
- PR-GQ-001      Rédaction de documents
- LI-GQ-002      Codes des domaines d'application au LSPQ